

**REUNION DU COMITE DE PILOTAGE
DU PROGRAMME DE STABILISATION ET DE RECONSTRUCTION
DES ZONES SORTANT DES CONFLITS ARMES (STAREC)**

**MOT D'OUVERTURE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT**

Primature, Kinshasa, le 24 octobre 2019

- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de Pilotage du STAREC ;
- Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;

Je vous salue et vous souhaite la bienvenue.

La présente réunion du Comité de Pilotage du STAREC se tient à un moment crucial de l'histoire de notre pays : Déjouant tous les pronostics de mauvais augure , une alternance démocratique et pacifique jamais enregistrée dans aucun autre pays de la Région vient de se réaliser à la tête de la RDC, un nouveau Gouvernement issu d'une Coalition politique composée du CACH (Cap pour le Changement) et du FCC (Front Commun pour le Congo) vient d'être mis en place et des nouveaux espoirs pour une vie meilleure sont nés dans le chef du peuple congolais.

S'appropriant ces aspirations légitimes du peuple congolais, le Gouvernement de la République que j'ai l'insigne honneur de diriger, a conçu un programme d'action qui se veut pragmatique et rénovateur.

Ce Programme vise fondamentalement le développement du pays par la base qui passe essentiellement par la promotion de l'agriculture.

En effet, après l'indépendance en 1960, la République Démocratique du Congo qui était comptée parmi les pays qui avaient amorcé un progrès significatif à l'instar notamment de l'Afrique du Sud et du Nigeria, avec un niveau d'industrialisation avancé, est entrée dans une phase de régression dans tous les secteurs de la vie nationale tant et si bien que les villages et les territoires qui étaient autrefois des grands centres de production agricole ont cessé de jouer ce rôle avec pour conséquence la perte de l'autonomie alimentaire, la malnutrition et l'exode rural.

L'objectif du Gouvernement est donc de redonner aux villages et aux Territoires leur rôle pilote d'antan dans le développement du Pays.

Mais comment développer l'agriculture si les villages et les territoires qui sont censés être les centres de production sont dévastés par la guerre et désertés à cause de l'insécurité, spécialement dans l'Est du Pays ? Comment engager le développement du Pays lorsqu'instrumentalisées par des forces obscures de tous horizons, diverses communautés de notre pays sont décimées par des guerres fratricides impitoyables qui dispersent les populations à travers les forêts ?

Le défi majeur auquel le Gouvernement de la République fait face est avant tout de rétablir l'autorité de l'Etat et la paix sur l'ensemble du territoire national car il n'y a pas de développement sans la paix et la sécurité.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance n°14/014 du 14 mai 2014 modifiant et complétant l'ordonnance n°09/051 du 29 juin 2009 portant institution, organisation et fonctionnement d'un Programme de Stabilisation et de Reconstruction des Zones sortant des Conflits armés, dénommé « STAREC », le Programme STAREC a pour objectif de stabiliser la République Démocratique du Congo, à travers notamment :

- La restauration de l'autorité de l'Etat dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés et l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- Les actions humanitaires et sociales, parmi lesquelles les facilitations du retour et la réintégration des personnes déplacées et réfugiées ;
- La relance des activités agricoles et de l'électrification rurale en vue de la promotion de la micro-industrie, la micro-finance, la formation professionnelle, les projets régionaux intégrateurs.....
- L'amélioration de la gouvernance dans les zones post-conflits ;

Le Programme STAREC est donc, de par sa mission, un adjuvant important à l'action gouvernementale en ce qu'il poursuit la relance de l'agriculture et la renaissance de nos territoires et villages dans les zones autrefois contrôlées par les groupes armés.

Voilà pourquoi, je ne ménagerai aucun effort pour aider à la réalisation de la mission du Programme STAREC.

C'est ici l'occasion pour moi d'exprimer, au nom du Gouvernement de la République, notre reconnaissance auprès de nos partenaires pour leur accompagnement tant financier que technique dans la longue et harassante mais noble voie de la recherche de la paix.

Notre souhait est que nous puissions continuer à œuvrer dans le même élan en veillant toujours à aligner cet accompagnement sur les priorités nationales.

- Mesdames et Messieurs les Membres du Comité de Pilotage du STAREC
- Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;

Au cours de la précédente réunion du Comité de Pilotage du STAREC qui s'est tenue en date du 12 décembre 2018, il avait été arrêté de focaliser

nos efforts sur l'aboutissement du processus devant aboutir à la démobilisation des éléments de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) , l'un des groupes armés dans l'ITURI.

Pour les présentes assises, je vous propose, ainsi qu'il est repris dans le projet d'agenda qui vous a été envoyé, les points à l'ordre du jour ci-après :

1. Mot des Partenaires
2. Etat des lieux de la Stabilisation en RDC
3. Mécanisme actuels de financements des Projets de Stabilisation
4. Présentation sur le processus de démobilisation des éléments de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) et chronogramme des opérations

Pouvons-nous adopter cet ordre du jour ?

Je vous remercie

Je passe la parole à nos partenaires pour leur mot.